

## **Les coopératives forestières dans le développement économique et social des régions périphériques du Québec**

Patrick Gingras  
Institut canadien de recherche en politiques et  
administration publiques (ICRPAP)  
Pavillon Léopold-Taillon, pièce 410  
Université de Moncton  
Moncton, NB E1A 3E9

Mario Carrier et Paul Y. Villeneuve  
École supérieure d'aménagement du territoire et  
de développement régional (ÉSAD)  
1624, Pavillon F.-A. Savard  
UNIVERSITÉ LAVAL  
Québec, Québec G1K 7P4

Ce texte s'inscrit dans un projet de recherche sur les coopératives forestières du Québec dans leur relation avec l'innovation économique et la cohésion sociale. Plus spécifiquement, cet article est voué à l'application d'une approche méthodologique visant à mesurer, quantitativement, la cohésion sociale selon le niveau d'innovation économique des coopératives forestières du Québec. L'article se divise en trois parties. La première est consacrée à une mise en contexte, où la problématique dans laquelle nous nous inscrivons ainsi que les principaux résultats de nos travaux antérieurs seront exposés. La deuxième partie est dédiée à la présentation de notre méthodologie, alors que la troisième fait état de nos résultats et analyses de recherche.

## Problématique

Le développement économique a permis, surtout au lendemain de la Seconde guerre mondiale, un développement social substantiel et indéniable dans les sociétés occidentales. Paradoxalement, au cours des récentes décennies, à la faveur de la mondialisation actuelle et de la montée du néo-libéralisme, le développement économique est souvent perçu comme la principale cause d'une certaine dégradation des conditions sociales des individus dans les sociétés capitalistes avancées. Le problème viendrait du fait que le modèle de la modernité néo-libérale des sociétés capitalistes, dominé par le marché et l'économisme, serait le mécanisme dominant de la régulation sociale. Dans la mesure où ce modèle s'articule par l'échange marchand, la demande solvable et la maximisation des profits, et que cette logique gouvernerait l'évolution de l'ensemble de la société, il s'installerait une dissociation entre l'économique et le social (Comelieu 2000 : 113). Ainsi, à la faveur de cette logique, plusieurs auteurs notent que l'évolution d'importants « indicateurs sociaux », comme la disparité entre riches et pauvres, l'exclusion sociale, la pauvreté, la précarisation des ménages, la qualité de vie des individus et la cohésion des institutions sociales, ne semblent plus suivre nécessairement la croissance économique actuelle (Gorz 2004; Jenson 1999; Comelieu 2000; Breton 2002; Thompson 2004; Dupuy 2005; Coutrot 2002; Boltanski et Chiapello 1999). D'autres auteurs signalent la problématique de l'atomisation des ensembles régionaux, mais aussi des groupes sociaux au sein de communautés diverses, qui en viennent à se percevoir, sous la force du marché, comme des adversaires en compétition, déstructurant ainsi les liens sociaux entre les individus d'une même communauté, ainsi que les solidarités interrégionales (Walzer 1997; Klein 1997; Billi et Boccella 2005; Stiglitz 2002). Enfin, les tensions sociales liées à la montée des inégalités de richesse et de conditions entre les individus occupent aussi une large place dans la littérature (Billi et Boccella 2005; Stiglitz 2002; OCDE 1999; Touraine 1999).

En développement régional, il existe une abondante littérature qui met en lumière différentes stratégies susceptibles d'induire le développement économique dans une diversité de territoires et de communautés locales (Guillaume 2005; Jessop 2002; Benko et Lipietz 2000; Fontan et al 2003). Cependant, la démonstration de la réussite de ces stratégies pour les régions dites périphériques, c'est-à-dire les régions situées, au Canada, à plus d'une heure trente minutes de route en voiture d'un centre métropolitain de plus de 500 000 habitants, reste limitée (Polèse et Shearmur 2003 : 32). De plus, la relation entre le développement économique et le développement social, au sein de ces stratégies, est nébuleuse. C'est donc sur ces deux considérations que nous nous inscrivons ici. À partir de l'étude des coopératives forestières du Québec, nous tenterons de savoir comment ces entreprises collectives, qui jouent un rôle économique important en région périphérique, assurent une adéquation entre leurs sphères économique et sociale, c'est-à-dire en assumant ce que nous appellerons ici un rôle de vecteur de cohésion sociale au sein de leurs communautés d'appartenance. La cohésion sociale peut se définir comme étant l'ensemble des processus sociaux qui influencent l'ordre social, c'est-à-dire la pérennité des liens sociaux unissant les individus qui composent, de

ce fait, une communauté ou la société. Le degré de cohésion sociale exprime le niveau de partage de valeurs et d'intérêts entre des individus qui se regroupent pour participer, pacifiquement, à diverses entreprises communes desquelles chacun peut tirer équitablement profit (Maxwell 1996 :13; Jenson 1998 : 3-5, 15-22; Bernard 1999 : 19-20). La cohésion sociale est un concept fort utile pour observer les relations entre les sphères économique et sociale. En effet, ce concept se veut multidimensionnel dans la mesure où les processus sociaux dont il se nourrit relèvent des conditions économiques, sociales et politiques dans lesquelles évoluent les individus (Maxwell 1996; Jenson 1998; Bernard 1999; Berger-Schmitt 2002; Chan et al 2006).

Deux raisons président au choix des coopératives forestières pour étudier la relation entre innovation économique et cohésion sociale en régions périphériques. Premièrement, les coopératives forestières du Québec sont issues d'une relation dynamique où l'économique et le social sont en symbiose. Elles sont en effet créées par des acteurs locaux qui s'unissent pour mettre en commun les ressources qu'ils détiennent afin de créer une entreprise collective qui repose sur la volonté et la capacité du milieu à créer localement de l'emploi à partir des ressources disponibles (CCFQ 2002). Elles sont enracinées dans leur milieu et constituent une réponse des communautés forestières quant à leur insertion économique. De plus, les coopératives forestières du Québec constituent une structure sociale et économique qui occupe l'ensemble du territoire de la province. En effet, dans les années 1970, le gouvernement du Québec s'est assuré d'avoir une coopérative forestière par unité de gestion publique de la forêt (CCFQ 2002).

Deuxièmement, plusieurs coopératives forestières cherchent maintenant à identifier de nouveaux créneaux d'activité, de même que des solutions originales pour stimuler leur développement, ce qui pourraient contribuer au développement économique de plusieurs régions périphériques du Québec. Notons que l'exploitation forestière constitue la structure économique de base de plus de 500 municipalités rurales au Québec, massivement localisées dans le Bouclier Laurentien et en Gaspésie (Dumas 2000 : 26). Les coopératives forestières du Québec, en cherchant à innover, s'inscrivent dans une stratégie de développement régional que nous avons appelé, dans nos travaux antérieurs, la gouvernance forestière. La gouvernance forestière est le processus par lequel les coopératives forestières réussissent à innover et à prendre le virage de la valeur ajoutée. Cette gouvernance met en lumière, à travers les intérêts économiques particuliers des principaux acteurs forestiers de l'industrie (État québécois, communautés forestières, grande entreprise forestière et coopératives forestières), la nature des relations de dépendance qui lient ces différents acteurs forestiers dans la réalisation de leurs objectifs stratégiques spécifiques en un système cohérent. Ainsi, plus une coopérative forestière veut innover, plus elle a besoin de s'imbriquer ou d'interagir, sous différentes formes (partenariats, alliances stratégiques, coopération, sous-traitance), avec les autres acteurs de l'industrie forestière pour aller chercher les ressources (argent, information, connaissances, compétences, avantages concurrentiels, nouveaux intrants) qui lui font défaut pour réussir à innover. (Gingras et Carrier 2006).

Le principal objectif visé dans cet article sera donc de mesurer, à l'aide d'un

indice statistique, la cohésion sociale que génèrent des coopératives forestières qui se différencient quant à leur niveau d'innovation économique. Ultimement, il s'agit de savoir si les coopératives forestières les plus innovantes économiquement sont celles qui génèrent ou non le plus de cohésion sociale. La réalisation de cet objectif nous permettra, certes, d'apprécier les différences entre les niveaux d'innovation des coopératives forestières quant à la cohésion sociale, mais aussi de tester les outils méthodologiques que nous avons créés et utilisés pour mesurer la cohésion sociale. Ce qui constitue notre deuxième objectif.

### Mise en contexte

Les coopératives forestières du Québec traversent, depuis le début des années 1990, une période où leur développement se caractérise par une timide phase de diversification des activités productives. Quelques coopératives essaient d'innover en investissant le secteur de la transformation et en élargissant l'éventail de leurs activités de production. Ce virage vers la diversification et la transformation semble de plus en plus nécessaire en raison du contexte actuel de l'industrie forestière. La diminution de 20 % de la possibilité forestière dans le domaine public québécois, selon les recommandations du rapport Coulombe,<sup>1</sup> taxe à l'exportation que doit imposer le gouvernement canadien dans le cadre de l'entente canado-américaine sur le bois d'œuvre, le taux de change actuel qui augmente le prix des exportations canadiennes sur les marchés internationaux et un déclin de la demande américaine pour les produits forestiers de masse canadiens, constituent les principales difficultés que doivent affronter actuellement les coopératives forestières québécoises (Commission Coulombe 2004; Dumas 2000; Canada 2005).

Dans ce contexte, la transformation de la matière ligneuse et non ligneuse qui reste disponible, pour en augmenter la valeur ajoutée, devient une option capitale pour maintenir les niveaux de profits et d'emplois dans les coopératives forestières (Gingras et Carrier 2006).

Dans une contribution antérieure, nous avons identifié trois types de coopératives forestières au regard de leur capacité d'innovation (Gingras et Carrier 2006). Cette contribution montre que l'une des principales notions sur laquelle se fonde l'innovation dans les coopératives forestières du Québec est celle de la valeur ajoutée. Ainsi, les coopératives forestières dont les activités productives accentuent la valeur ajoutée de leur production, c'est-à-dire qui transforment de plus en plus la matière ligneuse et non ligneuse, ou qui investissent de nouveaux champs d'activités axées sur la transformation, sont considérées comme plus innovantes que les autres. Selon ces deux critères, trois classes de coopératives forestières apparaissent clairement. Il s'agit des coopératives forestières innovantes, moyennement innovantes et traditionnelles. Le tableau 1 fait la synthèse de la définition

---

1. Commission gouvernementale d'étude scientifique, technique, publique et indépendante chargée d'examiner la gestion des forêts du domaine de l'État québécois et ayant déposée son rapport en décembre 2004.

TABLEAU 1 Les trois classes de coopératives forestières selon le niveau d'innovation

Types de coopérative	Activités innovantes	Activités traditionnelles communes à toutes les coops
Coopératives innovantes	<p><b>Première transformation</b> : Production de bois d'œuvre</p> <p><b>Deuxième transformation</b> : Produits finis pour la construction domiciliaire et industrielle, l'ameublement et l'outillage, équipement récréatif, etc.</p> <p><b>Troisième transformation</b> : Huiles essentielles, produits pharmaceutiques, biofuel, etc.</p> <p><b>Service-conseil-formation</b> : Services de support technique et en gestion pour l'aménagement forestier, pour l'implantation des normes ISO, mise en place des procédés environnementaux de récolte de bois</p> <p><b>Première transformation</b> : Production de bois d'œuvre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Production de plants</li> <li>- Reboisement</li> <li>- Travaux sylvicoles et aménagements forestiers</li> <li>- Voirie forestière</li> <li>- Récolte de bois</li> </ul>
Coopératives moyennement innovantes		
Coopératives traditionnelles	Aucune activité de transformation Gestion multiresource, aménagement récréotouristique	

Source : Gingras et Carrier (2006)

de chacune de ces classes. À partir de cette nomenclature, nous voulons maintenant mesurer la cohésion sociale que ces différentes classes de coopératives forestières peuvent générer dans leurs communautés d'appartenance.

L'identification des coopératives forestières selon leur niveau d'innovation, telle que réalisée dans le tableau précédent, s'est faite à partir d'un échantillon de 12 coopératives forestières. Quatre coopératives forestières ont été analysées dans chacune des classes d'innovation décrites. En appliquant nos deux critères d'innovation, à savoir la valeur ajoutée et la diversification des activités productives, 14 des 41 coopératives forestières du Québec correspondaient aux exigences de ces deux critères. De ces 14 coopératives, 12 ont accepté de participer à nos travaux de recherche, ce qui correspond à 86% de la population qui nous intéresse, c'est-à-dire les coopératives forestières qui innovent.

## Méthodologie

Pour mesurer la cohésion sociale, il faut d'abord savoir quoi mesurer. En d'autres termes, il faut savoir de quoi est faite la cohésion sociale pour en mesurer les principales dimensions. L'identification de ces dimensions s'est faite à partir d'un modèle d'analyse développé par Paul Bernard (1999). Dans la littérature, la cohésion sociale est presque exclusivement définie selon ses attributs ou ses manifestations possibles. Il s'agit de définitions purement descriptives ou qui s'articulent par ce que l'on pourrait appeler les symptômes de la cohésion sociale (Maxwell 1996; Helly 1999; Saint-Martin 1999; Jenson 1998, 1999; Berger-Schmitt 2002; Chan et al 2006). La perspective de Bernard est de définir la cohésion sociale en fonction des relations dialectiques qui relient entre eux les principes fondamentaux de ce concept. Dans cette perspective, l'auteur ne fait pas qu'identifier les dimensions de la cohésion sociale. Il met en lumière la structure

TABLEAU 2 Les dimensions de la cohésion sociale dans le modèle de Bernard

Sphères d'activité	Caractère de la relation	
	Formel	Substantiel
<b>Économique</b>	<b>Insertion-Exclusion</b> Insertion face aux marchés du travail et de la consommation	<b>Égalité-Inégalité</b> Poursuite de la justice sociale
<b>Politique</b>	<b>Légitimité-Ilégitimité</b> Légitimité des institutions de régulation sociale	<b>Participation-Passivité</b> Implication des citoyens dans les institutions de régulation
<b>Socioculturelle</b>	<b>Reconnaissance-Rejet</b> Tolérer les différences de valeurs et d'idées entre individus	<b>Appartenance-Isolement</b> Engagement des citoyens dans la construction d'une communauté plurielle

Source : Bernard (1999)

sous-jacente qui articule chacune de ces dimensions de façon dialectique. Par conséquent, Bernard peut non seulement définir la cohésion sociale, mais il peut aussi faire de ce concept un système cohérent dont les parties sont en lien logique.

Le modèle de Bernard suppose que la cohésion sociale sous-tend l'ordre social. L'auteur identifie trois valeurs fondamentales rencontrées dans les sociétés démocratiques actuelles : la liberté, l'égalité et la solidarité. Ces valeurs sont en tension dialectique : elles se contredisent l'une l'autre, mais sont pourtant nécessaires l'une à l'autre. Le modèle de Bernard se veut une analyse qui permet de comprendre et de contrôler éventuellement les tensions qui existent entre ces trois valeurs.

C'est à travers les trois grandes sphères d'activité des individus en société, soit les sphères économique, politique et socioculturelle, que peut s'articuler l'action individuelle et collective permettant de jouer sur les tensions entre les trois valeurs fondamentales de la démocratie. Cette action se fonde, dans chacune des sphères d'activités, à partir de principes fondamentaux que Bernard identifie comme les dimensions de la cohésion sociale. Ces principes ou dimensions sont présentés dans le tableau 2.

Il est à noter que ces dimensions de la cohésion sociale sont, selon Bernard, en relation dialectique. Comme il est possible de le constater dans ce dernier tableau, les dimensions de la cohésion sociale chez Bernard se divisent selon deux types de relation. La première de ces relations est dite formelle, c'est-à-dire qu'elle sollicite une action ou une attitude relativement accessible pour la plupart des individus. La deuxième est une dimension substantielle, c'est-à-dire qu'elle sollicite un engagement des individus à travers le temps. La dimension formelle constitue un pré-requis pour atteindre la dimension substantielle. Le caractère dialectique entre ces deux dimensions vient du fait que les relations formelle et substantielle sont interdépendantes. Pour Bernard, une société qui serait exclusivement orientée vers une implication substantielle des individus dans chacune des sphères d'activité deviendrait anarchique. Le caractère dialectique du modèle de Bernard tient aussi au fait que les dimensions de la cohésion sociale mettent toutes en lumière l'importance centrale de la justice sociale et de l'égalité (c'est-à-dire de la dimension Égalité-Inégalité), les seules valeurs unificatrices qui peuvent encore mobiliser les individus autour d'entreprises communes au sein des sociétés

démocratiques actuelles. Ainsi, l'égalité est un élément essentiel de l'ordre social démocratique, lié à la liberté et à la solidarité en une relation dialectique.<sup>2</sup>

Nous avons déjà eu l'occasion dans nos travaux de développer, à partir de la grille d'analyse de Paul Bernard, un outil de mesure de la cohésion sociale que nous pourrions appliquer ici aux coopératives forestières (Gingras et al 2006). Cet outil prend la forme d'un questionnaire destiné aux membres des coopératives forestières.<sup>3</sup> Le questionnaire vise à fournir de l'information pour construire des échelles de mesure concernant les dimensions de la cohésion sociale. Ces échelles visent surtout à mesurer des attitudes, c'est-à-dire des prédispositions à agir. Il s'agit donc de mesurer les prédispositions à agir des membres des douze coopératives forestières diversement innovatrices de notre échantillon face aux indicateurs des dimensions de la cohésion sociale de P. Bernard.

Le questionnaire s'articule à l'aide d'échelles de type Likert. Ce type d'échelle est constitué de questions avec choix de réponses allant de « tout à fait en désaccord » à « tout à fait d'accord », reliés au concept mesuré, soit l'un des indicateurs des dimensions de la cohésion sociale. Les énoncés donnent lieu à une répartition des opinions favorables ou défavorables en quatre ou cinq classes. Chacun des choix des individus reçoit un score et ceux-ci sont additionnés pour obtenir un indice de cohésion sociale total pour chaque répondant. La somme des scores de toutes les questions nous amène à apprécier la cohésion sociale sur une échelle de 98 points au total. Cette somme suppose que chaque indicateur a le même poids, une contrainte qui sera relaxée lors de nos analyses statistiques. Le tableau 3 montre les indicateurs des dimensions de la cohésion sociale de P. Bernard que nous avons élaborés pour mesurer la cohésion sociale dans les coopératives forestières.

L'enquête que nous avons réalisée auprès du membership des coopératives forestières à l'aide de notre questionnaire s'est faite à partir de notre échantillon de 12 coopératives (4 innovantes, 4 moyennement innovantes et 4 traditionnelles). En tout, 301 membres ont répondu au questionnaire, ce qui représente un taux de réponse de 21 % du membership total des coopératives forestières diversement innovatrices au Québec (évalué à 1434 membres lors de l'enquête, en 2006) de toutes les coopératives forestières diversement innovatrices au Québec. Les membres qui ont répondu à notre questionnaire sont distribués comme suit : 117 membres dans les coopératives forestières innovantes (taux de réponse de 16 % pour les coopératives de cette classe d'innovation), 78 membres dans les coopératives forestières moyennement innovantes (pour un taux de réponse de 20 %) et 106 membres dans les coopératives forestières traditionnelles (pour un taux de réponse de 34 %). Le questionnaire a été administré en personne, lors de rencontres de groupe organisées dans les différentes coopératives où travaillent les membres. Ces rencontres étaient mises sur pied avec l'appui de la direction des coopératives forestières étudiées. Les membres, sur une base volontaire, se présentaient à ces rencontres pour répondre individuellement au questionnaire. La première étape de l'analyse des résultats issus de notre enquête par questionnaire

---

2. Pour une présentation complète du modèle de la cohésion sociale de P. Bernard, voir Bernard (1999).

3. Une copie du questionnaire est disponible en annexe.

**TABLEAU 3 Indicateurs de la cohésion sociale destinés aux coopératives forestières du Québec**

Sphères d'activité	Caractère de la relation	
	Formel	Substantiel
Économique	Insertion-Exclusion	Égalité-Inégalité
	Indicateurs : 1. Conditions d'accès au membership 2. Mode de sélection des membres 3. Ratio entre le nombre de membres et de non-membres	Indicateurs : 1. Revenu (gains du travail) 2. Travail (partage, conditions d'exercice) 3. Apprentissage (lié au travail, à la coopérative)
Politique	Légitimité-Illégitimité	Participation-Passivité
	Indicateurs : 1. Consentement des membres (face à la direction de la coopérative) 2. Adhésion des membres aux objectifs de la coopérative 3. Satisfaction des membres face à la gestion de la coopérative	Indicateurs : 1. Présence des membres à l'assemblée générale et aux réunions 2. Implication des membres dans les comités de la coopérative 3. Intérêt des membres à prendre un poste de responsabilité au sein de la coopérative 4. Exercice du droit de vote
Socio-culturelle	Reconnaissance-Rejet	Appartenance-Isolement
	Indicateurs : 1. Possibilité de donner son avis (pour les membres) 2. Intérêt accordé aux idées des membres (possibilité pour les membres d'exprimer leurs idées au sein de la coopérative) 3. Réceptivité des responsables de la coopérative face aux idées des membres	Indicateurs : 1. Comités (nombre de comités dans la coop) 2. Implication de la coopérative dans sa communauté d'appartenance 3. Appui de la population locale

Source : Gingras et al (2006)

consiste à comparer les indices moyens de cohésion sociale obtenus dans chacune des classes d'innovation des coopératives forestières étudiées. Cette comparaison est présentée dans la section qui suit.

## Résultats

La prochaine section est consacrée à la présentation des résultats issus de l'enquête par questionnaire auprès des membres des coopératives forestières de notre échantillon. Les résultats sont présentés en quatre volets. Le premier explore la relation entre cohésion sociale et innovation économique, le deuxième identifier les dimensions de la cohésion sociale communes à toutes les coopératives forestières du



**TABLEAU 4 Moyenne de l'indice de cohésion sociale pour les trois classes de coopératives forestières et principales statistiques descriptives**

Classes de coopératives	N	Moyenne de l'indice	Valeur minimum	Valeur maximum
Traditionnelles	106	56,64	34	89
Moyennement	78	64,12	45	86
Innovantes	117	64,32	25	93
Total	301	--	--	--

**TABLEAU 5 Analyse de variance pour les moyennes des indices de cohésion sociale pour les coopératives forestières innovantes, moyennement innovantes et traditionnelles, Variable dépendante : score total, Scheffe**

(I) type coop	(J) type coop	Différence de moyenne (I-J)	Erreur type	Sig.	Niveau de confiance 95%	
					Limite inférieure	Limite supérieure
Traditionnelles	Moyennement	-4,474 *	1,647	,026	-8,53	-.42
	Innovantes	-4,683 *	1,481	,007	-8,33	-1,04
Moyennement	Traditionnelles	4,474 *	1,647	,026	.42	8,53
	Innovantes	-.209	1,614	,992	-4,18	3,76
Innovantes	Traditionnelles	4,683 *	1,481	,007	1,04	8,33
	Moyennement	,209	1,614	,992	-3,76	4,18

Note: \* = La différence de moyenne est significative au seuil de 0,05

Québec, alors que le troisième volet tente de démontrer quels aspects ou dimensions de la cohésion sociale caractérisent chacune des classes d'innovation des coopératives forestières. Enfin, le quatrième volet mesure l'impact des dimensions et aspects de la cohésion sociale sur la capacité d'innovation des coopératives forestières du Québec.

### Niveau d'innovation et cohésion sociale : premières observations

Rappelons que la cohésion sociale se mesure, à partir du total des scores obtenus à chacune des questions répondues par les membres, sur une échelle de 98 points au total. Le tableau 4 montre la moyenne du score total de l'indice de cohésion sociale pour les coopératives forestières innovantes, moyennement innovantes et traditionnelles.

Dans ce dernier tableau, nous constatons que l'indice moyen de cohésion sociale pour les coopératives forestières innovantes (64,32) et moyennement innovantes (64,12) sont extrêmement rapprochées. Avec une moyenne de 59,64, les coopératives forestières traditionnelles semblent être moins performantes en ce qui a trait à notre indice de cohésion sociale. Le tableau 5 fait état d'une analyse de variance qui permet de corroborer ces observations. En effet, le lecteur constatera dans ce tableau que les différences statistiquement significatives ne sont

**TABLEAU 6 Analyse factorielle sur indicateurs de la cohésion sociale de Bernard appliqués au cas des coopératives forestières du Québec**

Dimensions		Facteurs					
		Indicateurs	1	2	3	4	5
Insertion-Exclusion	Conditions d'accès	,161	,017	,069	,107	,675	,112
	Sélection	,081	,222	,107	-,040	,697	-,018
	Ratio	-,011	-,084	,011	-,049	,173	,768
Égalité-Inégalité	Revenu	,623	,211	,085	-,042	,198	-,021
	Travail	,174	,158	,143	,544	-,029	,019
	Apprentissage	-,062	,640	-,197	,094	,298	,148
Légitimité-Illégitimité	Consentement	,660	-,163	,029	,076	,001	,194
	Adhésion	,736	,140	,077	-,045	,056	-,033
	Gestion	,834	,040	,031	,167	,066	,132
Participation-Passivité	Présence	,220	,138	,695	,056	,094	,056
	Implication	,049	,802	,247	,107	-,035	-,005
	Responsabilité	,051	,780	,226	,044	,151	-,078
	Droit de vote	,021	,093	,794	,121	,077	-,060
Reconnaissance-Rejet	Avis	,346	,306	,343	,273	,113	-,198
	Intérêt idée	-,064	-,019	,095	,691	,456	-,140
	Réceptivité	,734	-,085	,094	,333	,002	-,124
Appartenance-Isolement	Comité	,184	,368	-,378	,263	-,046	-,349
	Communauté	,212	,155	-,084	,586	-,124	,477
	Appui local	,279	,346	-,044	,156	-,190	,468

Note: 1. Matrice des composantes après rotation, rotation réalisée en 9 itérations.  
 2. Méthode d'extraction: Analyse en composantes principales  
 3. Méthode de rotation: Varimax avec la normalisation Kaiser.

observables qu'entre les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes d'une part, et les coopératives forestières traditionnelles d'autre part. Le lecteur remarquera aussi que lorsque l'indice moyen de cohésion sociale des coopératives forestières traditionnelles est comparé avec ceux des coopératives innovantes et moyennement innovantes, les différences notées sont négatives. Par conséquent, nous pouvons confirmer que les coopératives forestières traditionnelles sont moins performantes quant à la cohésion sociale que les coopératives innovantes et moyennement innovantes.

### **Les aspects de la cohésion sociale dans les coopératives forestières diversement innovatrices**

Au-delà de la comparaison entre les trois types de coopératives forestières au regard de leur moyenne quant à l'indice global de cohésion sociale, l'intérêt de notre démarche réside surtout dans sa capacité éventuelle à dessiner les contours des dimensions de la cohésion sociale que nous pouvons observer dans les coopératives forestières diversement innovatrices au Québec. En d'autres termes, l'intérêt de notre démarche statistique vient du fait qu'elle nous permettra de répondre à la question suivante : quelle est la nature ou quels aspects de la cohésion sociale il est possible d'observer dans les coopératives forestières du Québec et ce, selon leur niveau d'innovation? Théoriquement, une analyse factorielle devrait générer six facteurs (les six dimensions de la cohésion sociale de P. Bernard), chacun ayant des saturations se rapprochant de 1,000 pour les indicateurs qui leur sont associés. Cependant, dans la mesure où notre analyse factorielle se veut exploratoire plutôt que confirmatoire, puisque l'identification de nos indicateurs et la construction de notre questionnaire peuvent présenter un caractère arbitraire, et que le modèle de la cohésion sociale de P. Bernard, se situant à une échelle macrosociale, ne s'applique pas forcément identiquement à l'échelle mésosociale des coopératives forestières, nous nous accorderons une relaxe de la contrainte d'orthogonalité. L'objectif ici étant d'illustrer comment se dessine la cohésion sociale dans les coopératives forestières diversement innovatrices du Québec. À cet effet, le tableau 6 illustre les résultats de l'analyse factorielle.

Le tableau 6 constitue plus précisément une matrice des composantes après rotation. Cette matrice identifie, à l'aide des chiffres en décimales en surbrillance, les six facteurs de la cohésion sociale dans l'ensemble des coopératives forestières diversement innovatrices de notre échantillon. Tous les indicateurs que nous avons mesurés lors de notre enquête sont liés à une ligne de chiffres en décimale. Plus les chiffres en décimale se rapprochent de 1, dans l'un ou l'autre des facteurs, plus les saturations sont fortes, c'est-à-dire que plus la proportion de la variance prise en compte par un facteur, pour l'indicateur concerné, est importante.

Ainsi, le facteur 1 montre l'importance de la dimension « Légitimité-Illégitimité », où les indicateurs *Consentement des membres* (0,660), *Adhésion des membres aux objectifs de la coopérative* (0,736) et *Satisfaction des membres face à la gestion de la coopérative* (0,834) présentent des saturations élevées. Ces indicateurs évaluent, respectivement, dans quelle mesure les membres considèrent les administrateurs de leur coopérative ainsi que les membres qui les représentent au sein de l'administration comme compétents dans leur fonction, la capacité de ces mêmes administrateurs et représentants à être à l'écoute des intérêts des membres et enfin, le niveau de satisfaction des membres face à la gestion de leur coopérative en fonction de leur communauté d'intérêts. Le facteur 1 montre aussi des saturations élevées pour les indicateurs *Revenu* (0,623), dans la dimension « Égalité-Inégalité », et *Réceptivité* (0,734), dans la dimension « Reconnaissance-Rejet ». L'indicateur *Revenu* évalue dans quelle mesure les membres se considèrent justement rétribués pour leur travail et leur implication au sein de leur coopérative, alors que l'indicateur *Réceptivité* évalue, selon la perspective des

membres, le degré d'ouverture des administrateurs de leur coopérative face aux idées qui sont différentes des leurs en ce qui concerne la gouverne de l'entreprise. Dans la mesure où le premier facteur est dominé par les indicateurs relatifs à la dimension « Légitimité-Illégitimité », il apparaît évident que ce facteur en est un de légitimation ou de validation des instances de gouverne de la coopérative. Ces instances sont d'autant plus légitimes que les membres semblent considérer, selon l'analyse factorielle, que la direction de leur coopérative est somme toute ouverte aux idées des membres face à l'orientation et à la gouverne de leur entreprise selon leur communauté d'intérêts. Quant à cette communauté d'intérêts, celle-ci est, notamment, fortement liée aux questions financières, en particulier à celles qui touchent le revenu. Il n'est donc pas surprenant de constater la présence de l'indicateur *Revenu* dans un facteur lié à la légitimité. Ce premier facteur sera donc identifié comme étant celui de la légitimité des instances de gouverne de la coopérative.

Toujours en se référant aux saturations de la matrice des composantes, les facteurs 2 et 3 révèlent l'importance de la dimension « Participation-Passivité », puisque tous les indicateurs utilisés pour mesurer cette dimension présentent, soit dans le facteur 2, soit dans le facteur 3, de fortes saturations. L'intérêt des facteurs 2 et 3 est qu'ils semblent faire la différence entre deux types de participation des membres au sein de leur coopérative. Les indicateurs *Implication des membres dans les comités de la coopérative* (0,802) et *Responsabilité* (0,780) évaluaient, respectivement, la fréquence de l'implication des membres dans les différents comités (comité de travail, de l'amélioration continue, de la vie coopérative de santé-sécurité, etc.) de leur coopérative, et la fréquence de l'implication des membres dans les différents postes de responsabilités (à la tête d'un comité, sur le conseil d'administration ou dans la direction de la coopérative, etc.) au sein de leur coopérative. Ces indicateurs portent sur une participation des membres que l'on pourrait définir comme substantielle ou stratégique pour l'entreprise collective. En effet, cette participation révèle un engagement particulier des membres dans les postes clés de leur entreprise. C'est la raison pour laquelle nous identifierons le facteur 2 comme étant celui de la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative.

Le facteur 3 quant à lui met d'abord en évidence l'indicateur *Présence des membres aux réunions de la coopérative* (0,695), qui évalue la fréquence à laquelle les membres se présentent aux différentes réunions et assemblées de leur coopérative, et auxquelles ils sont appelés à participer. Le facteur attire aussi l'attention sur l'indicateur *Exercice du droit de vote* (0,794), qui évalue la fréquence à laquelle les membres exercent leur droit de vote lorsque celui-ci est sollicité. Manifestement, nous nous situons ici dans une forme de participation qui ne commande pas la même implication ou le même engagement des membres que la participation sollicitée par les indicateurs du facteur 2. Par conséquent, le facteur trois sera identifié comme celui de la participation usuelle des membres au sein de leur coopérative.

Le facteur 4 met d'abord en évidence, dans la dimension Égalité-Inégalité, l'indicateur *Travail* (0,544), c'est-à-dire la mesure dans laquelle les membres sont prêts à réaménager les conditions de leur emploi (salaire et heures de travail) pour

permettre à plus de membres possibles de garder leur travail si jamais une crise obligerait leur coopérative à supprimer des emplois. Évidemment, dans la perspective où les coopératives forestières jouent un rôle de premier plan dans le développement économique de leur communauté, une telle perspective quant au partage de l'emploi dans les coopératives forestières diversement innovatrices n'est pas sans avoir un impact important dans leurs communautés d'appartenance. C'est sans doute la raison pour laquelle nous retrouvons des saturations élevées pour l'indicateur *Communauté* (Implication de la coopérative dans sa communauté d'appartenance), qui mesurait dans quelle mesure les membres considèrent que leur coopérative joue un rôle important dans le développement de leurs communautés. Compte tenu du fait que se sont les membres qui doivent, selon la nature de l'indicateur *Travail*, se concerter pour s'entendre sur les modalités d'exercice de leur emploi pour en favoriser le partage, il apparaît aussi évident d'observer des saturations élevées pour l'indicateur *Intérêt accordé aux idées des membres* (0,691). En effet, cet indicateur évaluait dans quelle mesure il était important, pour les membres, de prendre en considération les idées des autres membres dans les décisions collectives. Étant donné la nature de ce facteur, orienté, selon notre analyse, vers l'accès à l'emploi dans la coopérative, et donc vers l'insertion des membres dans les marchés du travail et de la consommation, nous identifierons le quatrième facteur comme étant celui de l'égalité face à l'insertion économique.

Le facteur 5 attire l'attention sur le poids de la dimension « Insertion-Exclusion », où les indicateurs *Condition d'accès au membership* (0,675) et *Sélection des membres* (0,697) montrent des saturations élevées. Le premier de ces indicateurs évalue, selon la perspective des membres, le niveau d'exigence des conditions à remplir pour devenir membre, alors que le second cherche à savoir si les membres considèrent que des caractéristiques personnelles ou autres que professionnelles ont été des obstacles à l'obtention de leur statut de membre régulier. Dans ce facteur d'insertion des membres au membership des coopératives, de fortes saturations sont aussi observées pour l'indicateur *Intérêt accordé aux idées des membres* (0,456). Manifestement, il semblerait que la définition des exigences pour avoir accès au membership des coopératives forestières, de même que des modalités de sélection des membres, soit corrélée à la capacité des membres à être attentifs aux idées défendues par les autres membres. Dans une perspective exploratoire, nous avancerons que dans un processus de médiation qui doit interpeller les membres concernant les normes entourant l'accès au membership de leur coopérative, la capacité d'ouverture et de conciliation des membres à ce sujet passerait inévitablement par leur capacité à s'écouter. Le facteur 5 pourrait ainsi s'identifier comme étant le facteur d'insertion des membres à la coopérative.

Enfin, le facteur 6 montre d'abord des saturations plus fortes pour deux des trois indicateurs de la dimension « Appartenance-Isolement », c'est-à-dire pour l'indicateur *Implication de la coopérative dans sa communauté d'appartenance* (0,477), qui demandait aux membres des coopératives étudiées d'évaluer l'importance de leur coopérative dans le développement de leur communauté, et pour l'indicateur *Appui de la population locale* (0,468), qui demandait aux membres

**TABLEAU 7 Les facteurs de la cohésion sociale dans les coopératives forestières diversement innovatrices du Québec et leur association avec les dimensions de la cohésion sociale de P. Bernard**

Facteurs de cohésion sociale	Dimensions de la cohésion sociale de P. Bernard
Facteur 1 Légitimité des instances de gouverne de la coopérative	Légitimité-Illégitimité
Facteur 2 Participation stratégique des membres au sein de leur coopérative	Participation-Passivité
Facteur 3 Participation usuelle des membres au sein de leur coopérative	Participation-Passivité
Facteur 4 Égalité face à l'insertion économique	Égalité-Inégalité
Facteur 5 Insertion des membres à la coopérative	Insertion-Exclusion
Facteur 6 Engagement mutuel de la communauté et de la coopérative	Appartenance-Isolément

d'évaluer jusqu'à quel point leur communauté appuie le développement de leur coopérative. Il appert donc que ce sixième facteur met en évidence le niveau d'appartenance mutuel entre la coopérative et sa communauté. En d'autres termes, ce facteur est celui de l'engagement mutuel de la communauté et de la coopérative. Le fait que nous observions des saturations élevées pour l'indicateur *Ratio* (0,768) dans ce facteur nous amène à penser que plus une coopérative forestière favorise l'accès au membership à des travailleurs forestiers de sa communauté d'appartenance, plutôt que d'engager des travailleurs non membres, plus elle participe substantiellement au développement social et économique sa communauté d'appartenance. Le tableau 7 reprend les facteurs de la cohésion sociale que nous avons identifiés dans les coopératives forestières diversement innovatrice au Québec, et tente de les associer aux différentes dimensions de la cohésion sociale du modèle de P. Bernard.

### **Les facteurs de la cohésion sociale propres à chacune des classes d'innovation**

Dans ce présent point, nous voulons savoir si les différents aspects de la cohésion sociale, que nous venons d'identifier suite à l'analyse factorielle, caractérisent davantage les coopératives forestières innovantes, moyennement innovantes ou traditionnelles. Pour observer les différences entre les groupes de coopératives à cet égard, nous analyserons les notes en facteurs de l'analyse factorielle. En définissant les facteurs de la cohésion sociale dans les coopératives forestières diversement innovatrices, l'analyse factorielle a aussi produit des notes en facteurs. Celles-ci constituent un indice calculé en même temps que les saturations de l'analyse factorielle. Cet indice permet d'obtenir la note de chacun des répon-

**TABLEAU 8 Test sur les différences des moyennes entre les différentes classes d'innovation concernant les notes en facteurs**

		Somme des carrés	df	Moyenne des carrés	F	Sig.
Facteur 1	Entre les classes	4,626	2	2,313	2,334	,099
	À l'intérieur des classes	295,374	298	,991	--	--
	Total	300,000	300	--	--	--
Facteur 2	Entre les classes	51,334	2	25,667	30,759	,000
	À l'intérieur des classes	248,666	298	,834	--	--
	Total	300,000	300	--	--	--
Facteur 3	Entre les classes	27,860	2	13,930	15,254	,000
	À l'intérieur des classes	272,140	298	,913	--	--
	Total	300,000	300	--	--	--
Facteur 4	Entre les classes	4,410	2	2,205	2,223	,110
	À l'intérieur des classes	295,590	298	,992	--	--
	Total	300,000	300	--	--	--
Facteur 5	Entre les classes	7,126	2	3,563	3,626	,028
	À l'intérieur des classes	292,874	298	,983	--	--
	Total	300,000	300	--	--	--
Facteur 6	Entre les classes	1,033	2	,517	,515	,598
	À l'intérieur des classes	298,967	298	1,003	--	--
	Total	300,000	300	--	--	--

Note: 1. H0 : Il n'y a pas de différence statistiquement significative entre les 3 groupes de coopératives en ce qui a trait au score total de l'indice de cohésion sociale.  
2. H1 : Il y a au moins un des 3 groupes de coopératives qui diffère significativement des autres en ce qui a trait au score total de l'indice de cohésion sociale

dants au questionnaire sur chacun des facteurs de notre analyse factorielle. En d'autres termes, les notes en facteur permettent de définir l'importance de chacun des facteurs, en terme de variance prise en compte, dans les réponses des membres qui ont répondu au questionnaire.

Nous allons donc faire une analyse de variance sur les moyennes des notes en facteur pour les trois classes de coopératives forestières. L'analyse de variance nous indiquera s'il y a des différences statistiquement significatives entre les moyennes des notes en facteur pour les trois classes d'innovation des coopératives étudiées. L'ANOVA ci-dessous nous montre pour quels facteurs des différences statistiquement significatives ont été repérées.

Comme on peut le constater dans le tableau 8, il y a au maximum 2,8 % de chance de se tromper en acceptant H1 pour les facteurs 2, 3 et 5. Par conséquent, des différences statistiquement significatives entre les trois classes de coopératives forestières sont observables pour ces trois facteurs seulement. L'indice de Scheffé

**TABLEAU 9 Analyse de variance sur les notes en facteurs**

Variable dépendante	(I) type coop	(J) type coop	Différence de moyenne (I-J)	Erreur type	Sig.	Niveau de confiance 95%	
						Limite supérieure	Limite inférieure
Facteur 2	Traditionnelles	Moyennement	-,14056033	,13627260	,588	-,4758048	,1946841
		Innovantes	-,89942575(*)	,12249163	,000	-1,2007676	-,5980839
	Moyennement	Traditionnelles	,14056033	,13627260	,588	-,1946841	,4758048
		Innovantes	-,75886542(*)	,13352941	,000	-1,0873614	-,4303695
	Innovantes	Traditionnelles	,89942575(*)	,12249163	,000	,5980839	1,2007676
		Moyennement	,75886542(*)	,13352941	,000	,4303695	1,0873614
Facteur 3	Traditionnelles	Moyennement	-,11222557	,14255968	,734	-,4629369	,2384858
		Innovantes	,57018030(*)	,12814292	,000	,2549357	,8854249
	Moyennement	Traditionnelles	,11222557	,14255968	,734	-,2384858	,4629369
		Innovantes	,68240586(*)	,13968993	,000	,3387544	1,0260573
	Innovantes	Traditionnelles	-,57018030(*)	,12814292	,000	-,8854249	-,2549357
		Moyennement	-,68240586(*)	,13968993	,000	-1,0260573	-,3387544
Facteur 5	Traditionnelles	Moyennement	-,38921922(*)	,14789065	,033	-,7530453	-,0253932
		Innovantes	-,23178811	,13293478	,220	-,5588212	,0952450
	Moyennement	Traditionnelles	,38921922(*)	,14789065	,033	,0253932	,7530453
		Innovantes	,15743111	,14491359	,555	-,1990711	,5139333
	Innovantes	Traditionnelles	,23178811	,13293478	,220	-,0952450	,5588212
		Moyennement	-,15743111	,14491359	,555	-,5139333	-,1990711

dans le tableau ci-dessous nous permettra d'identifier précisément quelles classes de coopératives forestières sont concernées par ces différences statistiquement significatives.

En consultant le tableau 9, on constate d'abord des différences statistiquement significatives concernant les notes en facteur pour le facteur 2, ou pour le facteur de la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative. Ces différences favorisent les coopératives forestières innovantes par rapport aux coopératives moyennement innovantes et traditionnelles. Ce résultat nous amène donc à croire que la participation substantielle ou stratégique des membres au sein de leur entreprise est l'apanage des coopératives forestières les plus innovantes. Par conséquent, nous pouvons émettre l'hypothèse que la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative contribue à l'innovation ou permet aux coopératives forestières d'innover.

Le tableau 9 montre aussi que le facteur 3, ou le facteur de la participation usuelle des membres au sein de leur coopérative, caractérise davantage les coopératives moyennement innovantes et traditionnelles, que les coopératives forestières innovantes. Ce qui est logique, puisque nous venons de constater que le facteur de participation stratégique des membres dans leur coopérative est davantage lié aux coopératives forestières innovantes. Ce dernier constat va dans



le sens de notre hypothèse à l'effet que la participation substantielle des membres joue un rôle important dans la poursuite de l'innovation dans les coopératives forestières.

Enfin, le facteur 5, ou le facteur de l'insertion des membres dans la coopérative, caractérise davantage les coopératives moyennement innovantes, mais seulement lorsqu'elles sont comparées aux coopératives traditionnelles. Les coopératives forestières moyennement innovantes sont donc plus inclusives que les coopératives forestières traditionnelles. La surprise ici est de constater que les coopératives forestières innovantes qui ont, globalement, un indice moyen de cohésion sociale plus élevé que les coopératives forestières moyennement innovantes et traditionnelles, ne sont pas, selon notre analyse de variance, significativement plus inclusives que ces deux dernières classes d'innovation.

### **Cohésion sociale et innovation : la contribution des facteurs**

Dans la section précédente, la comparaison entre les classes de coopératives forestières quant aux facteurs de la cohésion sociale est limitée par son caractère bivarié : les effets des facteurs de cohésion sur l'innovation sont considérés en prenant chaque facteur à tour de rôle. Nous voulons ici aller plus loin en proposant une méthode de comparaison plus globale, une méthode multivariée. Plus particulièrement, nous voulons mesurer, à l'aide de l'analyse de régression, la contribution à innover de chacun des facteurs à l'aide d'un coefficient, calculé en maintenant constants les effets des autres facteurs. La méthode que nous proposons permet de mesurer l'importance de chacun des facteurs de la cohésion sociale dans la probabilité d'appartenir à l'une des trois classes de coopératives forestières.

La régression est une opération statistique qui permet d'analyser les relations de correspondance entre une variable dépendante, c'est-à-dire les classes d'innovation des coopératives forestières, et une ou plusieurs variables indépendantes, soit les facteurs de la cohésion sociale issus de l'analyse factorielle. La régression a pour but d'étudier, à partir de cette relation entre variables dépendantes et indépendantes, le degré et le signe (positif ou négatif) de leurs associations. Bien que cette démarche ne permet pas, au sens strict, d'établir des relations de type causal, il sera possible néanmoins de postuler de telles relations et de conclure qu'elles ne peuvent être rejetées ou acceptées, sur une base temporairement, dans la mesure où les tests s'avèrent concluants. Nous aurons recours ici à la régression ordinale, puisque la variable dépendante relève d'un ordre ou d'une gradation, soit les coopératives forestières au regard de leur niveau d'innovation. Ainsi, les coopératives forestières ont été codées de la façon suivante : 1 = coopératives traditionnelles, 2 = coopératives moyennement innovantes et 3 = coopératives innovantes. L'aspect le plus important de la variable dépendante est donc qu'elle va de la coopérative la moins innovante à la coopérative la plus innovante. Dès lors, il faut voir chaque facteur explicatif et significatif de notre analyse de régression comme ayant un impact positif ou négatif plus ou moins important, selon la valeur du coefficient de régression, sur la propension à innover des coopératives forestières

**TABLEAU 10 Régression ordinale sur les facteurs de la cohésion sociale en fonction de l'appartenance aux classes d'innovation des coopératives forestières**

Validité du modèle (Goodness-of-Fit Statistics)								
		Chi carré	Degré de liberté	Sig				
Pearson		559,43	584	,764				
Deviance		548,095	584	,854				
H0 : Il n'y a pas de rapport entre les facteurs de cohésion sociale et la capacité à innover des coopératives forestières								
H1 : Il y a un rapport entre les facteurs de cohésion sociale et la capacité à innover des coopératives forestières								
Link function: Logit.								
Variance expliquée (Pseudo R-Square)								
Cox and Snell					0,288			
Nagelkerke					0,325			
McFadden					0,156			
Link function: Logit.								
Coefficients de régression								
		Estimé	Erreur type	Test de Wald	Degré de liberté	Sig.	Niveau de confiance 95%	
							Limite inférieure	Limite supérieure
Seuils	[t_coop = 1]	-,861	,157	30,062	1	,000	-1,169	-,553
	[t_coop = 2]	,409	,154	7,077	1	,008	,108	,710
Localisation	Facteur 1	,083	,090	,846	1	,358	-,093	,259
	Facteur 2	,746	,122	37,432	1	,000	,507	,985
	Facteur 3	-,452	,127	12,673	1	,000	-,701	-,203
	Facteur 4	,354	,111	10,171	1	,001	,137	,572
	Facteur 5	,317	,114	7,765	1	,005	,094	,540
	Facteur 6	-,162	,090	3,245	1	,072	-,339	,014
Échelle	Facteur 1	,013	,091	,020	1	,888	-,165	,191
	Facteur 2	,281	,098	8,184	1	,004	,089	,474
	Facteur 3	-,326	,104	9,768	1	,002	-,531	-,122
	Facteur 4	-,068	,097	,493	1	,483	-,258	,122
	Facteur 5	-,205	,099	4,282	1	,039	-,399	-,011
	Facteur 6	,074	,092	,638	1	,424	-,107	,255

de notre échantillon. Le tableau 10 fait état des résultats de l'analyse de régression.

Le tableau 10 nous apprend d'abord et avant tout que notre analyse de régression est valable. La validité du modèle (Goodness-of-Fit Statistics), par ses seuils de signification élevés (Pearson : 0,764 et Deviance : 0,854), nous permet de rejeter l'hypothèse à l'effet qu'il n'y a pas de rapport entre les facteurs de cohésion sociale et la capacité à innover des coopératives forestières. La variance expliquée (indice de Nagelkerke dans le Pseudo R-Square), nous montre que l'analyse de régression peut expliquer jusqu'à 33 % de la variance, ce qui est très

acceptable dans une perspective exploratoire.

En ce qui concerne les coefficients de régression, l'attention sera attirée sur les facteurs 2 et 3, dans la colonne « Estimé » dans les paramètres de localisation. Le facteur 2, ou la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative (avec un estimé de 0,746) a l'impact le plus important sur la propension à innover dans les coopératives diversement innovatrices du Québec. Ainsi, plus les membres interrogés lors de l'enquête ont un score élevé pour les indicateurs de participation stratégique, plus leur contribution à la propension à innover est élevée et, conséquemment, plus les membres des coopératives 3, c'est-à-dire les coopératives forestières innovantes, auront un score moyen plus élevé sur ce facteur que les membres des coopératives forestières moyennement innovantes et traditionnelles. Ce constat constitue une découverte majeure, puisqu'elle confirme notre hypothèse à l'effet que les coopératives forestières innovantes ont besoin de cohésion sociale, et plus particulièrement de la participation stratégique de leurs membres au sein de la coopérative, pour innover. Plus généralement, nous pouvons avancer que pour innover, les coopératives forestières du Québec ont besoin de cohésion sociale et de l'implication de leurs membres dans la recherche et l'implantation de l'innovation dans leur entreprise.

Le facteur 3, c'est-à-dire la participation usuelle des membres au sein de leur coopérative, est le deuxième facteur (- 0,452) qui a le plus d'impact sur l'innovation. Cet impact est cependant négatif ici, dans la mesure où il réduit la propension à innover des coopératives de notre échantillon, ce qui est logique, puisque c'est la participation substantielle des membres qui a le plus d'impact sur l'innovation. Dans la mesure où l'un des obstacles les plus importants à l'innovation dans les coopératives forestières est l'opposition que peuvent dresser les membres face aux changements et à l'incertitude induits par la recherche de l'innovation au sein de leur entreprise, et que c'est justement l'implication stratégique des membres au sein de leur coopérative en ce qui concerne, notamment, la médiation des conflits dans la coopérative issus de la recherche de l'innovation elle-même, il devient évident qu'une participation plus molle ou plus usuelle constituera ne contribuera pas à l'innovation au sein des coopératives forestières du Québec.

## Conclusion

L'article permet quelques éclairages nouveaux en ce qui concerne l'étude de la cohésion sociale dans une perspective de développement régional concernant les milieux périphériques au Québec. Nous les résumerons ici en trois points. Premièrement, les indices moyens de cohésion sociale révèlent que les coopératives forestières les plus innovantes, c'est-à-dire les coopératives innovantes et moyennement innovantes, génèrent davantage de cohésion sociale que les coopératives forestières traditionnelles. Cette observation est d'ailleurs confirmée par l'analyse de variance effectuée sur les indices moyens de la cohésion sociale obtenus par chacune des classes d'innovation. Cette réalité nous amène donc à considérer autrement l'opposition, que nous avons notée en introduction, entre l'économique et le social au sein d'une dynamique de développement régional.

Les coopératives innovantes et moyennement innovantes tentent, à travers leurs nouvelles activités de transformation, de gestion et de diversification productive, de s'adapter aux nouvelles structures de régulation du capitalisme contemporain. Ces coopératives améliorent leur productivité et développent leur compétitivité en essayant, par diverses opérations de transformation du bois, de se nicher dans des marchés spécifiques. Pourtant, si l'on en croit nos indices moyens de cohésion sociale, le fait que les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes se mettent au diapason du développement économique actuel ne les empêche pas d'assumer, mieux que les coopératives forestières traditionnelles, leur fonction sociale quant à la promotion de la cohésion sociale.

Évidemment, il ne faut pas perdre de vue la nature de l'entreprise que nous étudions. Rappelons-le, les coopératives forestières sont créées pour répondre aux besoins d'insertion professionnelle et socio-économique exprimés par une communauté. Les coopératives regroupent des personnes qui expriment ces besoins communs et qui, en vue de les satisfaire, s'associent pour exploiter une entreprise collective. Pour survivre, les coopératives forestières du Québec se doivent de réconcilier les dynamiques économiques et sociales afin de ne pas s'aliéner leur membership et ainsi courir le risque de s'effriter et de disparaître. Il est donc évident que les coopératives forestières sont, de par leur nature, des entreprises collectives enracinées dans leur milieu. Cependant, il faut aussi souligner, à la lumière de nos observations, que le fait de s'engager ou de s'adapter aux réalités du capitalisme moderne n'entrave pas, a priori, cette capacité de réconcilier dynamiques économiques et dynamiques sociales.

Deuxièmement, les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes constituent un outil de développement régional efficace pour les régions périphériques du Québec, où la forêt joue un rôle important dans leur économie. Il en est ainsi puisque les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes articulent, comme nous l'avons souligné dans notre mise en contexte, des initiatives à partir de la gouvernance forestière qui leur permettent de stimuler leur croissance au sein de ce que nous pourrions appeler la nouvelle économie forestière. Cependant, dans la mesure où le développement régional réfère, du moins nous l'espérons, à la transformation des conditions matérielles, mais aussi sociales des individus, traduisant ainsi le progrès et l'amélioration de leur bien-être global, la meilleure performance des coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes quant à l'indice moyen de cohésion sociale ne fait que renforcer leur attrait au sein d'une stratégie de développement régional pour les régions périphériques québécoises.

Cependant, l'attrait des coopératives forestières dans une stratégie de développement régional doit évidemment dépasser le cadre des coopératives en elles-mêmes pour s'élargir sur celui de leurs communautés d'appartenance. L'objet de la présente recherche était de savoir si les dynamiques sociales et économiques peuvent s'arrimer pour susciter le développement des régions périphériques. Pour ce faire, nous avons utilisé l'un des principaux vecteurs du développement économique et social dans les régions périphériques québécoises, à savoir les coopératives forestières. Nous avons donc voulu démontrer, à travers la recherche de l'innovation dans les coopératives forestières, qu'il n'y a pas nécessairement

incompatibilité entre l'économique et le social dans le développement régional. Au contraire, l'un des apports importants de cet article a été de démontrer avec rigueur comment les deux dynamiques jouent un rôle complémentaire à cet effet. Nous avons compris qu'elles ont tout avantage à se coordonner l'une à l'autre. Cependant, après en avoir fait la démonstration, la suite logique à cette recherche est d'explorer l'origine des coopératives forestières innovantes, c'est-à-dire leurs communautés d'appartenance. Pour s'inscrire dans une réelle stratégie de développement régional, il faudra éventuellement comprendre les paramètres des communautés forestières d'où émergent les coopératives forestières les plus innovantes. En d'autres termes, il faudra savoir si les coopératives les plus innovantes sont originaires de territoires où l'on trouve d'autres indicateurs d'une culture d'innovation ou d'un esprit innovateur. C'est ce à quoi une recherche subséquente devrait se consacrer.

Il importe cependant pour le moment de bien circonscrire les dimensions de la cohésion sociale qui permettent aux coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes d'être de meilleurs vecteurs de la cohésion sociale dans leurs communautés d'appartenance que les coopératives traditionnelles. Parce que c'est ce qu'elles sont. Les coopératives forestières sont des outils de mobilisation sociale ou de cohésion sociale. Les aspects de la cohésion sociale sur lesquels les coopératives forestières ont été évaluées ici nous renseignent sur leur capacité à jouer ce rôle de vecteur de la cohésion sociale dans leur communauté. À ce sujet, l'analyse de variance effectuée sur les facteurs de l'analyse factorielle montre que la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative (facteur 2), de même que l'insertion des individus (facteur 6), caractérisent davantage les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes.

La participation stratégique des membres au sein de leur coopérative montre, de part les indicateurs qui y sont associés, une plus grande importance de l'implication des membres dans les postes clés de leur coopérative. Ainsi, les membres jouent, dans les coopératives innovantes et moyennement innovantes, un rôle plus actif que dans les coopératives traditionnelles quant à la définition et l'orientation de l'entreprise commune qui lie l'ensemble des membres au sein de l'organisation. Le facteur de l'insertion des individus, quant à lui, nous montre la plus grande importance de l'équité, en ce qui concerne les conditions d'accès au membership et la sélection des membres, pour les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes. Par conséquent, nous croyons que la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative et/ou l'insertion des individus, sont les facteurs qui contribuent le plus à différencier les coopératives forestières innovantes et moyennement innovantes par rapport aux coopératives traditionnelles. À cet effet, l'analyse de régression ordinaire effectuée précédemment montre très bien que c'est la participation stratégique des membres au sein de leur coopérative qui a le plus d'impact sur la propension à innover des coopératives forestières et qui singularise, de ce fait, les coopératives forestières les plus innovantes.

Enfin, il faut attirer l'attention sur la précaution à prendre face aux résultats de nos analyses. Tous les constats qui nous ont permis d'étayer nos conclusions dans les deux points précédents doivent en effet être considérés avec circonspec-

tion. En effet, notre démarche se voulait ici exploratoire et non confirmatoire. Il en est ainsi puisque l'identification de nos indicateurs et la construction de notre questionnaire sont perfectibles et teintées d'un certain arbitraire. De plus, le modèle de la cohésion sociale de P. Bernard, se situant à une échelle macrosociale, ne s'applique pas forcément identiquement à l'échelle mésosociale des coopératives forestières.

Soulignons aussi que le questionnaire avec lequel nous avons effectué notre enquête est actuellement trop court. Étant donné que le questionnaire visait un maximum de répondants, il a été réduit à un minimum de questions. De plus, celles-ci ont été présentées sous leur aspect le plus simple. Dans ce contexte, il est difficile de bien mesurer, avec un nombre limité de questions, les indicateurs des dimensions de la cohésion sociale qui elle-même est, en soi, une abstraction assez complexe. Ainsi, en posant une seule question par indicateur, il n'a pas été possible d'exploiter toute la richesse des indicateurs de la cohésion sociale, ni même de rendre compte de tous les aspects qu'ils recouvrent.

Il est donc évident qu'une première façon d'améliorer l'adéquation de la relation entre les questions d'enquête et les indicateurs de la cohésion sociale serait d'augmenter le nombre de questions pour chacun des indicateurs de cohésion sociale. Les nouvelles questions auraient pour objectif d'observer toutes les nuances, les facettes et les implications que peuvent prendre les indicateurs des dimensions de la cohésion sociale au sein des coopératives forestières du Québec. Il s'agirait donc d'avoir une appréciation plus complète des indicateurs. Actuellement, ceux-ci ne sont que partiellement exploités.

Évidemment, toutes nouvelles questions destinées à mesurer de façon plus complète les indicateurs de cohésion sociale constituent, de ce fait, de nouvelles hypothèses, concernant leur adéquation avec les indicateurs qu'elles sont supposées mesurer, à vérifier. Par conséquent, une deuxième façon d'améliorer notre enquête sur la cohésion sociale auprès des membres des coopératives forestières du Québec serait d'effectuer une enquête avec un questionnaire plus complet auprès de plusieurs échantillons de membres. L'idée est de réussir, par un processus itératif, à repérer les indicateurs des dimensions de la cohésion sociale et surtout, les questions qui ont été posées pour les mesurer, qui reviennent à travers les analyses factorielles effectuées sur les différents échantillons étudiés au sein de l'enquête. Ainsi, il serait plus aisé d'identifier les questions qui permettent de confirmer l'existence des dimensions de la cohésion sociale si les indicateurs auxquels elles sont rattachées reviennent systématiquement à travers les analyses factorielles. Bien que non absolues, ces deux dernières recommandations s'avèrent fondamentales pour améliorer la méthode que nous avons utilisée pour mesurer la cohésion sociale dans les coopératives forestières du Québec.

## Références

- Benko, G. et A. Lipietz. 2000. *La richesse des régions; la nouvelle géographie socio-économique*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Berger-Schmitt, R. 2002. « Considering Social Cohesion in Quality of Life As-

- essment : Concept and Measurement ». *Social Indicators Research*, 1-3 : 403-429.
- Bernard, P. 1999. « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept ». *Lien social et Politiques*, RIAC, 41 : 47-59.
- Billia, A. et N. Boccella. 2005. « Growth and Inequality; Theoretical Issues and Empirical Evidence », dans A. Billi et N. Boccella (dirs.). *Développement, inégalités, pauvretés*. Paris : Éditions Karthala, 12-76.
- Boltanski, L. et È. Chiapello. 1999. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris : Gallimard.
- Breton, Y. 2002. *Grandeur et décadence : le développement dans tous ses états*. Ottawa : Éditions L'Interligne.
- Canada. 2005. *Profil provincial*. Direction de la promotion de l'investissement, Commerce international Canada. Accessible via le site Internet du Gouvernement du Canada à l'adresse suivante, [http://www.investincanada.gc.ca/fr/1910/Province\\_Quebec.html](http://www.investincanada.gc.ca/fr/1910/Province_Quebec.html), accédé 4 novembre, 2006.
- CCFQ (Conférence des Coopératives Forestières du Québec). 2002. page Web non publiée, [www.ccfq.qc.ca](http://www.ccfq.qc.ca), accédé 26 septembre, 2006.
- Chan, J., H.-P. To et E. Chan. 2006. « Reconsidering Social Cohesion : Developing a Definition and Analytical Framework for Empirical Research ». *Social Indicators Research*, 75: 273-302.
- Comeliau, C. 2000. *Les impasses de la modernité : critique de la marchandisation du monde*. Paris : Seuil.
- Commission Coulombe. 2004. Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise, Rapport d'étude scientifique, technique, publique et indépendante. Montréal : Bibliothèque nationale du Québec.
- Coutrot, T. 2002. *Critique de l'organisation du travail*. Paris : La Découverte.
- Dumas, S. 2000. *Bilan de l'industrie des produits forestiers en 1999*. Ministère des Ressources naturelles, Secteur des forêts, Direction du développement de l'industrie des produits forestiers, Service des études économiques et commerciales.
- Dupuy, F. 2005. *La fatigue des élites : le capitalisme et ses cadres*. Paris : Seuil.
- Fontan, J.-M., J.-L. Klein et B. Lévesque. 2003. « Reconversion productive et économie plurielle : Le défi territorial », dans J.-M. Fontan, J.-L. Klein et B. Lévesque (dirs.). *Reconversion économique et développement territorial*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1-8.
- Gingras, P. et M. Carrier. 2006. « Entre intégration économique et cohésion sociale: les coopératives forestières et le développement régional au Québec ». *Le Géographe canadien*, 50,.3 : 358-375.
- Gingras, P., M. Carrier et P.-Y. Villeneuve. 2006. « Mesurer la cohésion sociale dans les coopératives : les principaux indicateurs appliqués aux coopératives forestières du Québec dans leur relation avec l'innovation économique ». *Économie et Solidarités*, 37, 1 :198-224.
- Gorz, A. 2004. *Métamorphoses du travail : critique de la raison économique*, Paris : Gallimard.
- Guillaume, R. 2005. *Globalisation, systèmes productifs et dynamiques territoriales*. Paris : L'Harmattan.

- Helly, D. 1999. «Une injonction: appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen». *Lien social et Politiques*, RIAC, 41 :35-46.
- Jenson, J. 1998. *Mapping Social Cohesion: The State of Canadian Research*. Ottawa: Canadian Policy Research Networks, F-03.
- Jenson, J. 1999. « La cohésion sociale : lorsqu'un vieux concept revient à la mode ». *Économie et Solidarités*, 31, 1 : 9-23.
- Jessop, B. 2002. *The Future of the Capitalist State*. Cambridge : Polity Press.
- Klein, J.-L. 1997. « L'espace local à l'heure de la globalisation : la part de la mobilisation sociale ». *Cahiers de géographie du Québec*, 41, 114 : 367-377.
- Maxwell, J. 1996. *Social Dimensions of Economic Growth. Eric John Hanson Memorial Lecture Series*, VIII: University of Alberta.
- Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). 1999. *Rapport mondial sur le développement humain*. Paris : Economica.
- Polèse, M. et Shearmur, R. 2003. « La métropolisation du Canada, ou pourquoi la population se concentre-t-elle autour des plus grandes zones urbaines? », dans F. Charbonneau, P. Lewis et C. Manzagol (dirs.). *Villes moyennes et mondialisation. Renouvellement de l'analyse et des stratégies*. Montréal : Trames Université de Montréal : 30-39.
- Saint-Martin, D. 1999. «Variations sur le thème de la cohésion sociale». *Lien social et Politiques*, RIAC, 41 : 87-93.
- Stiglitz, J. E. 2002. *La grande désillusion*. Paris : Fayard.
- Thompson, E. P. 2004. *Temps, discipline du travail et capitalisme industriel*. Paris : La Fabrique éditions.
- Touraine, A. 1999. *Comment sortir du libéralisme?*, Paris : Fayard.
- Walzer, M. 1997. *On Toleration*. New Haven : Yale University Press.



## Annexe 1

Questionnaire pondéré utilisé pour l'enquête

### Section 1 : L'insertion des membres dans la coopérative

- dans les bureaux  
 en forêt  
 en usine

1- Considérez-vous que les conditions à respecter pour devenir membre régulier (par exemple, le montant des parts sociales à payer, les compétences professionnelles qu'il faut avoir, le travail à faire) sont :

- Trop exigeantes       Plutôt exigeantes       Plutôt adéquates       A adéquates

2- Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante :

En dehors de vos compétences professionnelles et de votre adhésion aux principes coopératifs, vos valeurs, vos opinions, vos positions politiques, votre sexe et autres caractéristiques personnelles ont été des obstacles pour faire partie du membership de votre coopérative

- Tout à fait d'accord       Plutôt d'accord       Plutôt en désaccord       Tout à fait en désaccord

4- Indiquer quel est le pourcentage du nombre de membres au sein du membership total de la coopérative (cette question n'était pas posée aux membres lors de l'enquête puisque l'enquêteur avait déjà ces informations en main)

- 0-10%       11-21%       22-32%       33-43%       44-54%  
 55-65%       66-76%       77-87%       88-98%       98% et +

## Section 2 : L'égalité entre les membres de la coopérative

5- Si vous vous comparez aux autres membres, et si vous considérez la situation financière actuelle de votre coopérative, considérez-vous avoir votre juste part de revenu (salaire, ristournes, autres) pour le travail que vous fournissez ?

Pas du tout juste

Plutôt juste

Juste

6- Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante :

Si l'emploi de plusieurs membres était menacé, je serais prêt(e) à accepter une baisse de salaire, une réduction du temps de travail ou à négocier toutes autres ententes avec les membres pour sauver ou protéger ces emplois.

Tout à fait d'accord  
désaccordPlutôt d'accord  
désaccord

Plutôt en

Tout à fait en

7- Depuis les deux dernières années, avez-vous suivi des cours ou participé à des activités de formation ou de perfectionnement reliés à votre travail ?

Oui

Non

Si oui,

Cette formation portait-elle :

? sur des tâches ou des travaux de votre poste actuel

? sur des tâches ou des travaux de postes différents du vôtre

? sur le fonctionnement d'une coopérative

? sur la gestion et/ou l'administration

? autres, précisez \_\_\_\_\_

(Vous pouvez cocher plus d'une case)

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

### Section 3 : La légitimité des dirigeants de la coopérative

8- Selon vous, est-ce que les administrateurs de votre coopérative et les membres qui vous représentent sont suffisamment compétents pour remplir leur rôle ?

Pas du tout  
compétents

Peu compétents

Moyennement  
compétents

Compétents

9- Êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'affirmation suivante :

Les administrateurs et les dirigeants de votre coopérative sont à l'écoute des intérêts des membres

Tout à fait  
d'accord

Plutôt d'accord

Plutôt en désaccord

Tout à fait  
en désaccord

10- Comment mesurez-vous votre satisfaction, sur une échelle de 1 à 4, concernant les points suivants (1 = aucune satisfaction et 4 = satisfaction maximum) :

? La capacité de votre coopérative à répondre à vos intérêts	1	2	3	4
? Les administrateurs et les membres de la direction	1	2	3	4
? Les réalisations de votre coopérative	1	2	3	4
? La distribution des ristournes	1	2	3	4
? L'organisation de votre travail	1	2	3	4
? Les priorités de votre coopérative face à l'avenir	1	2	3	4
? La façon dont les décisions sont prises dans votre coopérative	1	2	3	4
? La capacité de votre coopérative à définir les vraies priorités pour satisfaire les intérêts des membres dans l'avenir	1	2	3	4

#### Section 4 : L'implication des membres dans leur coopérative

11- Lorsque votre conseil d'administration se réunit ou lors de l'assemblée générale, et que votre présence est demandée, est-ce que vous vous présentez à ces réunions ?

**Toujours****Souvent****Parfois****Jamais**

12- Vous arrive-t-il de vous impliquer dans les différents comités de votre coopérative (comité de travail, santé-sécurité, de département, de liaison, de vie coopérative, etc.)

**Souvent****Parfois****Rarement****Jamais****Ne s'applique pas**

13- Avez-vous déjà :

? été sur le conseil d'administration de votre coopérative ?

**Souvent****Parfois****Rarement****Jamais**

? occupé un poste de responsabilité dans un comité de votre coopérative ?

**Souvent****Parfois****Rarement****Jamais****Ne s'applique pas**

? occupé un poste dans l'administration de votre coopérative ?

**Souvent****Parfois****Rarement****Jamais**

? occupé un poste de responsabilité dans n'importe quel autre domaine de votre coopérative ?

**Souvent****Parfois****Rarement****Jamais**

14- À l'assemblée générale annuelle, ou à tous les moments où l'occasion se présente, exercez-vous votre droit de vote ?

Toujours

Souvent

Parfois

Jamais

### Section 5 : La tolérance envers les idées des autres membres

15- Lorsque vous assistez à l'assemblée générale annuelle ou à une rencontre entre les membres et votre directeur général, pouvez-vous donner votre avis et exprimer vos idées en toute liberté tout en ayant l'impression qu'on vous écoute ?

? Oui

? Non

16- Pensez-vous qu'il est important d'écouter les personnes dans la coopérative qui ont des idées différentes des vôtres ?

Très important

Assez important

Peu important

Pas du tout important

17- Jugez-vous que le conseil d'administration de votre coopérative (c'est-à-dire le président de votre coopérative, le directeur général et les membres qui vous représentent) est ouvert aux différences d'idées et d'opinions ?

Toujours  
à l'écoute

Souvent  
à l'écoute

Rarement  
à l'écoute

Jamais  
à l'écoute

18- Dans votre coopérative, existe-t-il :

? un comité de travailleurs

? un comité de santé-sécurité

? un comité de liaison entre les membres et les administrateurs

? autres comités

Combien ? \_\_\_\_\_

? aucun comité




*Vous pouvez cocher plus d'une case*

**Section 6 : La place de la coopérative dans l'avenir de sa communauté**

19- Pensez-vous que votre coopérative joue un rôle important pour l'avenir de votre communauté (développement économique et social) ?

Un rôle  
important

Un rôle assez  
important

Un rôle peu  
important

Un impact  
négligeable

20- Si votre coopérative était en difficulté (par exemple, difficultés financières, faillite, incendie, etc.), croyez-vous qu'il est probable que la communauté locale (par exemple, la population, les politiciens, les banques ou caisses populaires, les autres entreprises, etc.) viennent en aide à votre coopérative ?

Très probable

Plutôt probable

Plutôt improbable

Très improbable